

Jeudi 02 juin 2022

Circonscription de Gradignan

Présents :

Présidente : Mme BLAISONNEAU, Directrice de l'école

Equipe enseignante :	Mme SIBIRIL, Mme GAUCHOU, Mme SARROUILHE, Mr FOURNIER de LAURIERE, Mme NOIZEE, Mme DUHAMEL, Mme GAGNEPAIN, Mr RAYNAUD, Mme BLAISONNEAU
Le maire ou son représentant :	Mme BOURGADE , Mr BARBESSOU
Les représentants de parents d'élèves	Mmes ALLAIN, DROGAT, DUFAURE
Invités:	Mme DELAS (Directrice CLSH)

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaires de séance : Mme DUHAMEL et Mme ALLAIN

Fin du conseil d'école : 20h00

Fait à Saint-Morillon, le 09 juin 2022.

La Directrice,
Mme BLAISONNEAU

Les Secrétaires de séance :
Mme DUHAMEL et Mme ALLAIN

I/ Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mises en place

- **APC** : mise en place depuis début de l'année à raison de 1h/semaine (ou 2 x 30mn) les mardis et/ou jeudis après la classe. Environ 10% des élèves de l'école sont concernés.
- **PPRE** : Projet Personnel de Réussite Educative, contrat entre l'élève, ses parents et l'enseignant. Une dizaine d'enfants sont concernés.
- Intervention du **RASED** (psychologue et enseignante spécialisée) : des élèves du cycle 2 sont pris en charge par l'enseignante spécialisée, Mme GUILLAUT, le lundi après-midi pendant 45 mn après accord des parents. La psychologue de l'Education Nationale intervient pour des observations en classe, faire passer des bilans ou s'entretenir avec les parents. Le manque de moyens fait que c'est de plus en plus compliqué d'avoir recours aux conseils de la psychologue. Des enfants signalés dès le mois d'octobre n'ont pu être observés en classe que mi-mai. Des bilans ne peuvent pas être faits.

b) Bilan des évaluations

Evaluations nationales en CP et CE1 en sept 2021. 2^e Evaluations Nationales en CP en mars 2022. Ces évaluations servent d'outils pour l'enseignant et permettent la mise en place d'aide pour des élèves fragiles. L'école de Saint-Morillon a également été sélectionnée pour évaluer les conséquences de la crise sanitaire. Cela implique que les élèves de CE1 seront évalués entre le 13 et le 24 juin sur des épreuves de français et de mathématiques.

Les **LSU** -Livret Scolaire Unique- sont remis aux familles des élèves de CP à CM2 semestriellement. Ces livrets font le point sur les acquis des élèves. Le 2^e LSU sera remis aux familles à la fin de l'année scolaire.

En maternelle un **carnet de suivi des apprentissages** est remis deux fois par an, fin janvier et fin juin.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

Les actions du CEC = Conseil Ecole Collège.

- Cette année est particulière car l'école de Saint-Morillon change de collège de secteur. Une réunion a eu lieu en février, en visio, avec le collège de La Brède sur le thème du harcèlement.
- Participation aux conseils de classe de 6^e pour suivre l'évolution de nos anciens élèves.

La liaison GS-CP : facilitée dans cette école car tous les élèves scolarisés dans un même lieu. Concertation entre enseignants pour parler des profils des élèves. Récréation dans la cour élémentaire pour les élèves de GS en mai (lors du voyage des classes de CE2 et CM). Sortie scolaire de fin d'année commune entre les classes de MS-GS et GS-CP. Goûter prévu avec les élèves de la classe de CP pour qu'ils puissent discuter avec les élèves de GS et échanger sur leur vécu de cette année en cours préparatoire.

d) Bilan des projets 2021-2022

- Le **séjour avec nuitées dans les Pyrénées** prévu depuis 2 ans a enfin pu avoir lieu. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 (80 élèves) sont partis 4 jours à Izeste. Très belle réussite avec de très beaux souvenirs. Le coût total du séjour était de 15 065€ soit 188€ par enfant. Une participation de 90€/enfant a été demandée aux familles. Le reste a été financé par la coopérative scolaire, la mairie et Récréasso.
- **La classe de CE1 est partie 2 jours à Villandraut** pour une classe verte sur le thème du Moyen-âge.
- **Sortie pêche à St Morillon pour les maternelles** : Après 2 interventions en classes de l'association Pêche 33, les élèves ont pêché dans le Gât-Mort, près du pont.

- **Projet gravure pour la classe de CE2-CM1** : les élèves sont allés visiter l'Abbaye de la Sauve-Majeure, et ont découvert l'art de la gravure, en classe, avec l'intervention d'une graveuse. Les élèves sont ensuite venus expliquer leur projet aux élèves des autres classes lors d'exposés.
- **Mini-concerts** : les classes de PS et MS-GS ont assisté au concert « *Le carnaval des animaux* » à Bordeaux le 09/05 et les classes de CE2 et CM2 sont allés à St Emilion le 07/04 écouter le concert « *La véritable histoire du Petit Chaperon Rouge* ».
- **Visite prévue de la serre aux papillons pour les classes de MS-GS et GS-CP**
- **Cross de l'école** : vendredi 03 juin, tous les enfants de l'école se réunissent pour participer au cross. Remerciements à la mairie pour son aide à l'organisation (*le tracé dans le pré, le stand boisson, les médailles offertes à chaque enfant,...*)

II/ Fonctionnement de l'école

a/ Bilan des exercices de sécurité

Les exercices de sécurité ont eu lieu lors des 2 premiers trimestres. Un exercice incendie inopiné a eu lieu le 17 mai en début d'après-midi, sur le temps de sieste. Cela a permis de voir comment l'évacuation se faisait sur un temps particulier où des enfants dormaient. Tout s'est très bien passé, dans le calme et rapidement.

b/ Bilan financier de la coopérative

Crédit: Début d'année scolaire 2021-2022 avec un solde créditeur de 12 027€ (*Solde exceptionnel résultant de 2 années avec très peu de sorties et d'activités*) + 1 490€ bénéfice vente des photos. Aucune participation n'a été demandée aux parents en début d'année.

Dépenses : Adhésion à l'OCCE, frais d'assurance, sorties -*toute sortie est gratuite pour les enfants sauf les sorties avec nuitée où une participation est demandée aux parents-*, achat de livres, activités de classe, spectacles, etc...

Les comptes ne sont pas clôturés. Il reste encore des achats à faire pour la fête de fin d'année

Le bilan général des dépenses sera donné au 1^{er} conseil d'école de l'année 2022-2023.

c/ projets à venir

- Inscription de l'école dans le dispositif « **30 minutes d'activité physique quotidienne** » qui s'intègre dans l'axe 3 du projet d'école 2021-2025 (*préserver/améliorer le fonctionnement de l'école – le climat scolaire*). La démarche est que l'école soit promotrice de santé et que les enfants puissent avoir une activité physique même les jours où l'enseignement de l'EPS n'est pas programmé. Réunion avec le CLSH et la mairie le 14 juin pour voir ce qui est peut être envisagé sur les différents temps scolaires et périscolaires.

- Poursuite de l'axe 2 du projet d'école en favorisant l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours culturel : **faire participer des classes d'élémentaires à CHANTE ECOLE**. L'association Chante-école aide à développer les pratiques musicales collectives en milieu scolaire. Elle propose d'aider à l'organisation de spectacles de rencontres de chorales et d'ensembles instrumentaux et de mettre à la disposition des enseignants participant à ces manifestations des moyens en compétence et en matériel.

- **Evaluation d'école** : toutes les écoles de France vont être évaluées dans les 5 années à venir. La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Dans la circonscription de Gradignan, 6 écoles sont concernées par cette évaluation l'an prochain : St Morillon, St Selve, Saucats, Castres, et les écoles privées Rambaud et Les Lucioles. Un long travail d'auto-évaluation devra être réalisé en répondant à un cahier des charges précis. Puis des entretiens seront menés par des inspecteurs de l'éducation nationale et des conseillers pédagogiques hors département. Ces entretiens se feront avec les enseignants, les Atsem, la mairie, les représentants de parents d'élèves,...

III/ Organisation de la rentrée 2022-2023

a) Horaires de l'école

Si la situation sanitaire reste la même qu'aujourd'hui à la rentrée de septembre, l'école va revenir à des **horaires uniques pour toutes les classes**, à savoir **8h45-12h00 et 13h45-16h30**, le portail ouvrant 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe.

b) Effectifs et organisation des classes

- **Effectifs** : 59 élèves en maternelle (22 PS, 19 MS et 18 GS) et 140 en élémentaire (29 CP, 28 CE1, 27 CE2, 34 CM1 et 22 CM2) soit **199 élèves** au total.

À la suite de la baisse des effectifs en maternelle, la Direction Académique a modifié la configuration de l'école : 2 classes maternelles + 6 classes élémentaires (*au lieu de 3 + 5*). Il y a donc officiellement une classe de moins en maternelle mais les effectifs font qu'à la rentrée il y aura encore une classe de GS-CP avec majoritairement des CP. La mairie a décidé de laisser un poste d'Atsem à ½ temps sur cette classe et l'équipe enseignante la remercie.

L'effectif élevé en CM1 (34 élèves) ainsi que les consignes ministérielles (*des classes de GS, CP et CE1 inférieures à 24 élèves*) vont conduire à partager des niveaux.

- **Organisation prévue pour la rentrée 2022:**

PS - MS	Mme GAUCHOU (+ Mme BERTHIER Atsem)
PS – MS- GS	Mme SIBIRIL (+ Mme BELINGUIER Atsem)
GS - CP	Mme SARROUILHE (+ Mme DELAS Atsem ½ temps)
CP – CE1	?
CE1	Mme BLAISONNEAU + ?
CE2	Mr RAYNAUD
CM1	Mme NOIZEE
CM1-CM2	Mme DUHAMEL

La répartition des élèves dans les classes sera connue à la rentrée.

Le retour de Mme SABAH sur la classe de CP-CE1 ne sera confirmé qu'à partir du 9 juin.

c) Organisation de l'accueil des élèves en 6^e et en PS

- Visite du **collège de Saint-Selve** le 13 juin. Les dossiers d'inscription pour l'entrée au collège ont été remis aux familles qui devront les rapporter au collège de La Brède (ce dernier transmettra les dossiers durant l'été au collège de St Selve). Une rencontre avec la nouvelle cheffe d'établissement est prévue début juillet.
- **Portes ouvertes pour les PS** : les futurs élèves de PS sont invités avec leur parents à visiter l'école le 29 juin de 16h à 17h. L'occasion de découvrir les différents locaux, d'expliquer une journée de classe et de répondre aux interrogations des familles.

Avant que la mairie et l'équipe enseignante répondent aux questions des représentants de parents d'élèves, Mme La Directrice signale qu'elle a été de nouveau interpellée par des parents pour des problèmes à la cantine (*comportement de certains agents envers les enfants*). Mme Le Maire demande que les parents la contactent à ce sujet. Mme BLAISONNEAU en profite aussi pour remercier la mairie et les animateurs qui proposent des jeux aux élèves sur le temps de la pause méridienne.

Le conseil d'école se terminera à 20h00.